

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N°450

OBJET : CESSIION D'ACHAT DU TERRAIN CADASTRE SECTION BB, N° 135, JOUXTANT LA PROPRIETE DU 1 RUE DES TULIPES

Entendu l'exposé de Monsieur le maire relatif à l'acceptation de la proposition d'achat du lot A issu de la division de la parcelle cadastrée section BB, n°71 et nouvellement cadastré section BB, n°135, d'une contenance de 87 m² ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de France Domaine du 27 février 2024 sur l'évaluation du terrain concerné ;

Vu le plan de division et de bornage établi le 25 octobre 2018 ;

Prenant en compte la demande des riverains qui souhaitent acquérir un terrain appartenant à la commune dans le but d'agrandir leur jardin ;

Considérant que rien ne s'oppose à ce qu'il leur soit donné satisfaction ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE la cession aux riverains domiciliés au 1 rue des Tulipes, du lot A issu de la division de la parcelle cadastrée section BB, n° 71 et nouvellement cadastré section BB, n°135, d'une contenance de 87 m², selon le plan de division et de bornage ci-annexé.

FIXE le prix à 15 euros le mètre carré ;

PRECISE que les frais de notaire et de clôture sont à la charge des acquéreurs ;

AUTORISE Monsieur le maire ou l'Adjoint délégué, à signer tous actes ou documents permettant de mener à bien cette cession.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 5 avril 2024

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 5 avril 2024

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com

DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

2024/.....
Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 35
Présents : 23
Absents : 12
Pouvoirs : 10
Votants : 33

Convoqués le : 28 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Monsieur Ziain TADJINE, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT.

POUVOIRS DE :	Monsieur Ziain TADJINE	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Madame Chantal LAÏK/CLAVERO	à	Madame Suzanne BARNET
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jacques VERDIER
	Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
	Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Monsieur Malek BENSAL	à	Monsieur Manuel MACHADO
	Madame Laëtitia DEVRIENDT	à	Madame Aline PALOMARES

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

* Il est à noter que Monsieur Patrick SALMON a quitté la séance avant le vote de la délibération n°454 (Budget primitif 2024 – budget principal) et est revenu avant le vote de la délibération n°455 (Budget primitif 2024 – budget annexe assainissement)

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20240405-DEL IB_449_2